

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1919

16 septembre 2010

### SOMMAIRE

Aktiva S.A. ....	92102	International Business Consultants S.A. .....	92068
Aktiva S.A. ....	92102	International Investors and Accounting Services S.A. ....	92068
Albion Alternative Event Driven Fund ...	92092	Karal S.A. ....	92110
Allemanic Retail S.A. ....	92092	Linear System S.A. ....	92106
Alpha Topo Luxembourg S.à r.l. ....	92103	Maps-Europe S.à r.l. ....	92105
Apax Maple 2 Sàrl ....	92092	Media Management S.A. ....	92069
Ben Holding S.à r.l. ....	92092	Media Management S.A. ....	92069
BGK Industrie S.A. ....	92074	Metalfar International S.A. ....	92069
Bioform International S.A. ....	92112	Miroiterie Origer S.A. ....	92103
B.O.L. Lux S.A. ....	92102	Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants ....	92105
Bridinvest S.A. ....	92091	Orbit Private Asset Management S.A. ...	92111
BroadCom S.A. ....	92109	Özaltin Luxembourg S.A. ....	92091
Bureau d'Etudes Rausch & Associés, Ingé- nieurs-Conseils Sàrl ....	92090	Sasori ....	92067
Burndy International Holdings S.à r.l. ....	92074	Schmol S. à r.l. ....	92074
C4U2 S.A. ....	92111	Secapital S.à.r.l. ....	92074
CFNR LUX ....	92066	Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l. ....	92073
Comgest Asia ....	92103	Shirtbox-Lux ....	92074
Comgest Europe ....	92109	SI PO LE MOS S.A. ....	92087
Consulting & Realization - Advertising & Cinema International S.A. ....	92109	Société Générale d'Etude et de Dévelop- pement S.A. ....	92073
Consulting & Realization - Advertising & Cinema International S.A. ....	92110	S.P.F. Vervalo S.A. ....	92071
Cool-Boules, S.A. ....	92110	Sporan Holding S.A. ....	92073
Dominium Dortmund S.A. ....	92111	Tapazeca S.à r.l. ....	92068
eleX alpha S.A. ....	92091	Thamini S.A. ....	92087
Farmat S.A. ....	92070	Thamini S.à r.l. ....	92087
Good Energies Investments 3 (Luxem- bourg) S.à.r.l. ....	92066	Ufilux S.A. Holding ....	92090
GS Lux Debt Holdings II S.à r.l. ....	92112	Unsworth & Associates S.à.r.l. ....	92090
Hoxden 2 S.à r.l. ....	92066	Varfin Investissements S.A. ....	92071
Imok S.à.r.l. ....	92066	Vega Investments S.à r.l. ....	92091
Inep Europe S.à r.l. ....	92067	World Wide Touristik S.A. ....	92108
Inep Europe S.à r.l. ....	92067	Ymas International S.A. ....	92108
Inep Europe S.à r.l. ....	92067	Zenaida S.à r.l. ....	92109
ING REEOF Soparfi B S.à r.l. ....	92067		
Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A. ....	92068		

**Good Energies Investments 3 (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 148.103.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010099944/10.

(100112186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Hoxden 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 129.213.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2010099963/11.

(100111912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Imok S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 154, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 108.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010099972/10.

(100111946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**CFNR LUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 48.292.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 3 juin 2010*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Pierre GUERIN, demeurant 8-10, Allée des Grands Vergers, F - 78630 Orgeval;
- Monsieur Christian KLEIN, demeurant 1, rue Saint-Pierre, F - 67140 Stotzheim;
- Monsieur Aloyse SCHERER, demeurant 16, rue Dante, L - 1412 Luxembourg; pour une nouvelle période d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Patrice HAEGY, demeurant 11, rue Louis Pasteur, F-67380 Lingolsheim en tant qu'administrateur pour une période d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

L'Assemblée renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

MAZARS  
Signature

*Réviseur d'entreprises agréé*

Référence de publication: 2010100226/23.

(100111352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Inep Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 62.785.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gabriela Zaleski.

Référence de publication: 2010099973/10.

(100112419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Inep Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 62.785.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gabriela Zaleski.

Référence de publication: 2010099974/10.

(100112444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Inep Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 62.785.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gabriela Zaleski.

Référence de publication: 2010099975/10.

(100112445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**ING REEOF Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 362.400,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 105.072.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2010099976/13.

(100112813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Sasori, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 140.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010100086/11.

(100112565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 59.615.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010099980/10.

(100112197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**I.B.C. (Luxembourg), International Business Consultants S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 51.863.

*Conseil d'Administration du 15 juin 2010*

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 15 juin 2010 que le siège social a été transféré 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg au 43, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

Signature

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2010099981/12.

(100112109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**International Investors and Accounting Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010099983/9.

(100112032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Tapazeca S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.808.

L'Associé Unique de Tapazeca S.à r.l. (la "Société") a décidé comme suit, en date du 17 Août 2009:

- De transférer ses parts de la façon décrite ci-dessous:

\* 100 parts à Quasar International Partners CV, une société soumise au droit des Antilles Néerlandaises, domiciliée au Kaya Flamboyen 9, Willemstad, Curacao, Antilles Néerlandaises;

\* 50 parts à Geosor Corporation, une société soumise au droit de l'Etat de New York, Etats Unis d'Amérique, domiciliée au 888, Seventh Avenue, NY 10106 New York, Etats Unis d'Amérique;

\* 25 parts à Winston PE Investments Ltd., une société soumise au droit des Iles Vierges Britanniques, domiciliée au Wickams, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques;

\* 13 parts à Winston Partners Private Equity LLC, une société soumise au droit de l'Etat du Delaware, Etat Unis d'Amérique, domiciliée au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Newcastle, DE 19808, Etat Unis d'Amérique;

\* 12 parts à Winston Partners LP, une société soumise au droit de l'Etat du Delaware, Etat Unis d'Amérique, domiciliée au Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, Newcastle, DE 19808, Etat Unis d'Amérique;

Luxembourg, le 20 Juillet 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2010100364/23.

(100111530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Media Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 61.257.

Par la présente, je vous prie de bien vouloir prendre acte de ma démission de ma fonction d'administrateur et ce avec effet immédiat.

Clemency, le 25 septembre 2009.

Jean Yves Stasser  
*Administrateur*

Référence de publication: 2010100022/12.

(100112476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Media Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 61.257.

Par la présente, je vous prie de bien vouloir prendre acte de notre démission de notre fonction de Commissaire aux Comptes et ce avec effet immédiat.

Clemency, le 25 septembre 2009.

SV SERVICES SARL  
Jean Yves Stasser  
*Gérant*

Référence de publication: 2010100023/13.

(100112801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Metalfar International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 61.294.

L'an deux mille dix, le quinze juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme METALFAR INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 61.294. La Société a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par Maître André Jean Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Série C, no 51, du 22 janvier 1998. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois, et pour la dernière fois par un acte dressé pardevant le notaire instrumentant du 22 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Série C, no 416, du 25 février 2009, page 19.967.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Claude GEIBEN, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg – 23, rue Beaumont.

L'assemblée élit scrutateurs Monsieur Pierre SCHMIT, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, et Monsieur Vincent ALLENO, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le président expose:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les quatre cent soixante-six (466) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500.-€) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux cent trente-trois mille euros (233.000.-€) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant attesté avoir été dûment convoqués.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

(1) Présentation des états financiers intermédiaires de la succursale de la Société au 15 juin 2010, voire toute date plus récente à laquelle ces états pourront être présentés;

(2) Délibération sur les mesures à prendre pour faire face au futur;

(3) Toutes questions qu'un ou plusieurs actionnaires représentant seul ou ensemble 10 % demanderaient à voir ajouter à l'ordre du jour, en conformité avec les délai et procédure prévues à cet effet dans la loi sur les sociétés.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de monsieur le président, et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, par votes séparés et sans abstentions, les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée générale extraordinaire donne acte des comptes intermédiaires financiers provisoires, y compris les comptes de la succursale, au 15 juin 2010.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale prend acte et accepte les démissions présentées par les administrateurs Monsieur Nicolas SCHAEFFER et Monsieur Claude GEIBEN par lettres d'aujourd'hui.

*Troisième résolution:*

L'assemblée générale extraordinaire décide de la dissolution avant terme de la Société et décide de la mettre en liquidation, et ce au vu des pertes constatées dans les états financiers sous revue.

*Quatrième résolution:*

L'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur unique Dott. Gabriele BRAVI, administrateur de sociétés, né le 24 février 1940 à Milan, demeurant professionnellement à CH-6901 LUGANO, Via degl'Amadio 1.

L'assemblée générale décide d'attribuer au liquidateur unique les pouvoirs tels que prévus dans les dispositions des articles 141 et suivants de la loi fondamentale sur les sociétés du 10 août 1915 telle que modifiée par la suite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Geiben, G. Schneider, P. Schmit, V. Alleno et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juillet 2010. LAC/2010/32244. Reçu douze euros (12.-€).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100024/64.

(100112318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Farmat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 112.323.

*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration Tenue le 16 février 2010*

*Résolution unique*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Claude ZIMMER de son poste d'administrateur et désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Pierre LENTZ, Expert Comptable, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, et demeurant professionnellement au 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, qui achèvera son mandat.

Cette cooptation fera l'objet, conformément à la loi, d'une ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statutaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2010.

FARMAT S.A.

Signatures

SGBT AGENT PRESTATAIRE

Référence de publication: 2010100250/19.

(100111669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**S.P.F. Vervalo S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 145.195.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'actionnaire unique de la société en date du 19 juillet 2010*

1. L'actionnaire unique révoque Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à.r.l., établie et ayant son siège social au 57, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 19 juillet 2010.

2. L'actionnaire unique nomme, avec effet au 19 juillet 2010, Mayfair Trust S.à.r.l., établie et ayant son siège social au 1, me des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.769, en qualité de nouveau commissaire aux comptes de la Société pour une période se terminant à l'assemblée générale devant se tenir en 2010 en relation avec les comptes clos au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010100084/15.

(100112556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

**Varfin Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 54.596.

L'an deux mil dix, le dix mai.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme " Varfin Investissements S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent,

constituée suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 15 avril 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 342 en date du 17 juillet 1996,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 54.596.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 8.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme Secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme Scrutateur Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

l) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de Luxembourg vers l'Italie et adoption de la nationalité italienne;
2. Modification de l'article trois des statuts pour y prévoir que le siège de la société est fixé à Via San Francesco d'Assisi, 8, I-20122 Milano;
3. Modification de la dénomination en «Varfin Investimenti S.p.A.»;
4. Démission des administrateurs et du commissaire actuellement en fonction et décharge;
5. Nomination de Madame Antonella BENASSI, Via Mercalli, 11, I-20122 Milano en tant qu'administrateur unique;
6. Nomination du «Collegio sindacale» représenté par:
  - a) Monsieur Oreste DAZZA, né à Monza le 17.2.1943 et résidant à Monza, Corso Milano n. 30, CF DZZRST43B17F704I, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 17655 G.U. n. 31 bis du 21.4.1995 (PRESIDENTE);
  - b) Monsieur Stefano BERNARDINI, né à Milano le 9.1.1963 et résidant à Milan, Viale Coni Zugna n. 10, CF BRNSFN63A09F205O, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 5159 G.U. 31 bis du 21.4.1995 (SINDACO EFFETTIVO);
  - c) Monsieur Luigi Giovanni SAPORITO, né à Milano le 28.10.1963 et résidant à Milan, in Via Francesco Guerrazzi n. 8, CF SPRLGV63R28F205W, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 52898 G.U. n. 31 bis du 21/4/1995 (SINDACO EFFETTIVO);
  - d) Monsieur Andrea ROSSI, né à Milano le 10.10.1968 et résidant à Milan, Sito dei Pellegrini n. 18 CF RSSNDR68R25F205O, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 121947 G.U. n. 67 du 23/8/2001 (SINDACO SUPPLENTE);
  - e) Madame Monica CARNIO, née à Treviso le 9.11.1968 et résidant à Milano, via Ribaldi n. 18, CF CRNMNC68S49L407R, inscrite au registre des réviseurs comptables sous le numéro n. 91292 G.U. n. 87 du 2/11/1999 (SINDACO SUPPLENTE).



7. Pouvoirs à conférer à Madame Antonella BENASSI, résidant à Via Mercalli, 11, I-20122 Milano pour représenter la société vis à vis des instances administratives et fiscales en Italie à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant.

8. Modifications diverses des statuts en vue de les mettre en concordance avec les besoins italiens en regard du transfert de siège prévu ci-dessus, conformément au projet de nouveaux statuts ci-annexé.

9. Divers.

II. - Que l'actionnaire unique représenté, par son mandataire, est renseigné sur une liste de présence, laquelle, signée par le mandataire de l'actionnaire unique et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Le Président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de changer la nationalité de la Société et de transférer le siège social de la Société vers l'Italie, sans dissolution préalable de la Société, laquelle continuera l'activité avec tous les actifs et passifs existants de la Société, et continuera d'exister sous la nationalité italienne.

L'assemblée décide d'établir le siège social de la Société à Via San Francesco d'Assisi, 8,1-20122, Milano. La Société ne maintiendra pas de succursales ni d'autre entité juridique au Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale change la dénomination de la société en «Varfin Investimenti S.p.A.».

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et leur confère pleine et entière décharge pour leur mandat.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale nomme Madame Antonella Benassi, Via Mercalli., 11, 1-20122 Milano aux fonctions d'administrateur unique.

Son mandat sera valable jusqu'à sa révocation.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide de désigner un nouvel «Collegio sindacale (Collège des commissaires):

a) Monsieur Oreste DAZZA, né à Monza le 17.2.1943 et résidant à Monza, Corso Milano n. 30, CF DZZRST43B17F704I, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 17655 G.U. n. 31 bis du 21.4.1995 (PRESIDENTE);

b) Monsieur Stefano BERNARDINI, né à Milano le 9.1.1963 et résidant à Milan, Viale Coni Zugna n. 10, CF BRNSFN63A09F205O, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 5159 G.U. 31 bis du 21.4.1995 (SINDACO EFFETTIVO);

c) Monsieur Luigi Giovanni SAPORITO, né à Milano le 28.10.1963 et résidant à Milan, in Via Francesco Guerrazzi n. 8, CF SPRLGV63R28F205W, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 52898 G.U. n. 31 bis du 21/4/1995 (SINDACO EFFETTIVO);

d) Monsieur Andrea ROSSI, né à Milano le 10.10.1968 et résidant à Milan, Sito dei Pellegrini n. 18 CF RSSNDR68R25F205O, inscrit au registre des réviseurs comptables sous le numéro 121947 G.U. n. 67 du 23/8/2001 (SINDACO SUPPLENTE);

e) Madame Monica CARNIO, née à Treviso le 9.11.1968 et résidant à Milano, via Ribaldi n. 18, CF CRNMNC68S49L407R, inscrite au registre des réviseurs comptables sous le numéro n. 91292 G.U. n. 87 du 2/11/1999 (SINDACO SUPPLENTE).

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée Générale désigne Madame Antonella BENASSI, prénommée, pour représenter la société vis-à-vis des instances administratives et fiscales en Italie à la formalisation du transfert du siège social et du changement de nationalité comme dit ci-avant et d'accomplir toutes formalités liées au transfert du siège social.



*Septième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts en vue d'adopter des statuts conformes aux dispositions régissant les sociétés en accord avec les dispositions de la loi générale sur les sociétés d'Italie et d'approuver les nouveaux statuts dont copie restera annexée aux présentes après avoir été paraphée «ne varietur» par le notaire instrumentant et les membres du bureau, cette annexe faisant partie intégrante de cette décision.

*Condition suspensive*

Les résolutions ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'inscription de la société par les autorités italiennes compétentes. Tous pouvoirs sont conférés à un employé de la société Companies & Trusts Promotion S.A., 3, Place Dargent, L-1413 Luxembourg, pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 8.15 heures.

*Evaluation.*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.300.-EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.MAYER, P.WEILER, R.CAURLA, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2010. Relation: LAC/2010/21153. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100148/117.

(100112478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 133.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010100089/10.

(100112367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Société Générale d'Etude et de Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 52.938.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/07/2010.

Référence de publication: 2010100093/10.

(100112596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Sporan Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 70.262.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100095/10.

(100112437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

Sonia Livoir.

**Schmol S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9173 Michelbouch, 2A, route de Mertzig.  
R.C.S. Luxembourg B 123.429.

Les comptes annuels de l'année 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 juillet 2010.

*Pour SCHMOL S.à r.l.*

Arend & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2010100113/13.

(100112487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**BGK Industrie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 16, rue du Commerce.  
R.C.S. Luxembourg B 123.730.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

*Notaire*

Référence de publication: 2010100209/11.

(100110891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Secapital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 108.305.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2010100116/14.

(100112273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Shirtbox-Lux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9911 Ulflingen, 2, rue de Wilwerdange.  
R.C.S. Luxembourg B 145.266.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ulflingen, le 26/07/2010.

Référence de publication: 2010100117/10.

(100112287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Burdy International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 154.690.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and ten, on the ninth day of July.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Eschsur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Wepawaug Canada Corp., an unlimited liability company, incorporated under the laws of the province of Nova Scotia, Canada, having its business address at 870 Brock Road South, Pickering, ON L1V 2R3, Canada (the "Sole Shareholder");

Here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, with professional address at 5 rue Zénon Bernard L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy after having been initialled "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated above, requests the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole member of "Burndy Americas International Holdings LLC", a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, United States of America (the "Company").

II. That the 75,201 (seventy-five thousand two hundred and one) units of a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States of America Dollars) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

1. Waiving of notice right;
2. Acknowledgement of the resolution of the Sole Shareholder of the Company dated 6 July 2010 resolving to transfer the registered office and the effective place of management and control of the Company from the state of Delaware, United States of America, to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Approval of (i) the continuation of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a "société à responsabilité limitée" and (ii) the adoption of the Luxembourg nationality by the Company;
4. Approval of the restatement of the articles of association of the Company;
5. Confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities of the Company and of the paid-up issued share capital of the Company;
6. Acknowledgment of the resignation of the officers of the Company;
7. Approval of the appointment of (i) Aidan Foley as new category A manager of the Company and of (ii) Wayne Cable and (iii) Megan Preneta as new category B managers of the Company;
8. Decrease of the share capital from its amount of USD 75,201,000 to an amount of USD 21,501,000 and repayment of the amount decreased to the sole shareholder;
9. Amendment of Article 8 of the articles of association of the Company; and
10. Miscellaneous.

IV.- The meeting was provided with the following documents:

- i) A copy of the current limited liability company agreement of the Company;
- ii) A copy of the certificate of formation issued by the Delaware secretary of state regarding the Company;
- iii) A copy of the resolutions of the Sole Shareholder of the Company passed in the State of Connecticut, USA on 6 July 2010;
- iv) An interim balance sheet of the Company as at 7 July 2010, and a statement of value as at 8 July 2010.

All the above mentioned documents having been initialled "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

After approval of the above statements, the Sole Shareholder passed the following resolutions:

*First resolution:*

The Sole Shareholder resolves to waive its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

*Second resolution:*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and confirm the resolution of the sole shareholder of the Company dated 6 July 2010 resolving to transfer the registered office and the effective place of management and control of the Company from 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, United States of America to the Grand Duchy of Luxembourg (the "Transfer").

The Sole Shareholder confirms that the registered office and the effective place of management and control is located at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, effective as from the date hereof.

*Third resolution:*

The Sole Shareholder resolves that the Company currently incorporated as a Delaware limited liability company, adopts the form of a Luxembourg “société à responsabilité limitée” to be continued in the Grand Duchy of Luxembourg. As a result of the Transfer, the Company will acquire the Luxembourg nationality.

*Fourth resolution:*

The Sole Shareholder resolves to entirely restate the articles of association of the Company in order to make them comply with those of a Luxembourg “société à responsabilité limitée” as set out below:

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** The former Burndy Americas International Holdings LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, is hereby converted into a “société à responsabilité limitée”, limited liability company (the “Company”), governed by the present articles of association (the “Articles”) and by current Luxembourg laws (the “Law”), in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on “sociétés à responsabilité limitée” (the “Commercial Companies Law”).

**Art. 2.** The Company’s name is “Burndy International Holdings S.à r.l.”.

**Art. 3.** The Company’s purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises; to acquire or through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company have a direct or indirect financial interest any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

**Capital - Share**

**Art. 8.** The Company’s share capital is set at USD 75,201,000 (Seventy-Five Million Two Hundred and One Thousand United States Dollars), represented by 75,201 (seventy-five thousand two hundred and one) shares with a nominal value of USD 1,000 (One Thousand United States Dollars) each.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to its/his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholder(s) unless shareholders representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

### Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and his/her/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate its/his powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

At the start of each meeting of the board of managers, the managers shall appoint from among the members of the board a chairman which in case of tie vote, shall not have a casting vote. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent of each manager, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, provided that a majority of the managers shall never attend the meeting while being located in the same foreign jurisdiction.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to a participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager.

Decisions of the board of managers are adopted by a majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto provided that at least one category A manager and one category B manager approved these resolutions.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by it/him in the name of the Company; as a representative of the Company, it/he is only responsible for the execution of its/his mandate.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case one general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within six months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.



However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the shareholder(s) and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

#### **Financial year - Balance sheet**

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December.

**Art. 18.** Each year, as of 31 December, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

#### **Supervision of the company**

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twentyfive), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

#### **Dividend - Reserves**

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders, with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital, shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and his/their remuneration.



When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### Applicable law

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Fifth resolution:*

The Sole Shareholder records that the description and consistency of the assets and liabilities of the Company result from an interim balance sheet and a supporting statement of value which have been delivered to the notary on the date hereof.

A copy of the interim balance sheet, signed “ne varietur” by the proxy holder of the Sole Shareholder and the undersigned notary will remain annexed to this deed to be filed at the same time.

The Sole Shareholder states that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Company which continues to own all the assets and continues to be obliged by all the liabilities and commitments.

The Sole Shareholder states that the total value of all assets and liabilities of the Company is at least equal to USD 75,201,000 (Seventy-Five Million Two Hundred and One Thousand United States Dollars).

#### *Sixth resolution:*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation of (i) Timothy H. Powers, (ii) Richard W. Davies, (iii) James H. Biggart, (iv) Wayne A. Cable, (v) John F. Mulvihill, (vi) Megan C. Preneta, (vii) Gary Amato and (viii) Rodd Ruland from their mandate of officers of the Company, all with effect as of the date hereof and to give them full discharge for the accomplishment of their mandate as manager and officers of the Company as from their appointment until the date hereof.

#### *Seventh resolution:*

The Sole Shareholder resolves to approve the appointment of (i) Aidan Foley, with professional address at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as new category A manager of the Company and (ii) Wayne Cable, with professional address at 40 Waterview Drive, Shelton, CT 06484, United States of America, and (iii) Megan Preneta, with professional address at 40 Waterview Drive, Shelton, CT 06484, United States of America, as new category B managers of the Company, with effect as from the date hereof and for an undetermined duration.

#### *Eighth resolution:*

The Sole Shareholder hereby resolves to decrease the share capital by an amount of USD 53,700,000, so as to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 75,201,000, to the amount of USD 21,501,000, by the cancelation of 53,700 shares.

It was then resolved that the amount of the capital decrease to be reimbursed by the Company to the Sole Shareholder will be satisfied at the date hereof through the transfer to the Sole Shareholder of all the shares held by the Company in Burndy Canada Inc., a federal Canadian corporation, having its business address at 61 Amber Street, Markham, Ontario, L3R 6G3, Canada, which have been evaluated at USD 53,700,000, as per the net asset value of Burndy Canada Inc. in reflected into interim financial statements dated 7 July 2010.

As a consequence of the capital decrease, the shareholding of the Company is now composed of:

- Wepawaug Canada Corp., prenamed: 21,501 shares.

#### *Ninth resolution:*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 8, first indent, of the articles of associations of the Company, so that it shall henceforth read as follows: “The Company’s share capital is set at USD 21,501,000 (Twenty-One Million Five Hundred and One Thousand United States Dollars), represented by 21,501 (twenty-one thousand five hundred and one) shares with a nominal value of USD 1,000 (One Thousand United States Dollars) each.”

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about seven thousand (€ 7,000.-).

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

In faith of which, we, the undersigned notary, set our hand in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The documents having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

### Traduction française:

L'an deux mille dix, le neuvième jour de juillet.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire public résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Wepawaug Canada Corp., une société à responsabilité illimitée, constituée selon le droit de la province de Nova Scotia, Canada, ayant son adresse d'affaires au 870 Brock Road South, Pickering, ON L1V 2R3, Canada (l'«Associé Unique»);

Ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard L-4030 Esch-sur-Alzette en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant est l'associé unique de «Burndy Americas International Holdings LLC», une société à responsabilité limitée organisée selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social sis au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique (la «Société»).

II.- Que les 75.201 (soixante-quinze mille deux cent une) unités d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille dollars américains) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de tous les points portés à l'ordre du jour sur lesquels l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour est le suivant:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Reconnaissance de la résolution de l'Associé Unique de la Société datée du 6 juillet 2010 décidant de transférer le siège social et le siège effectif de l'administration et de contrôle de la Société de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
3. Approbation de (i) la continuation de la Société au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et de (ii) l'adoption de la nationalité luxembourgeoise par la Société;
4. Approbation de la refonte des statuts de la Société;
5. Confirmation de la description et de la consistance du patrimoine de la Société et du capital social de la Société souscrit et libéré;
6. Reconnaissance de la démission des membres du directoire de la Société;
7. Approbation de la nomination de (i) Aidan Foley en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société et de (ii) Wayne Cable et (iii) Megan Preneta en tant que nouveaux gérants de catégorie B de la Société;
8. Réduction du capital social d'un montant de 21.501.000 USD à un montant de 75.201.000 USD et remboursement du montant diminué à l'associé unique;
9. Modification de l'Article 8 des statuts; et
10. Divers.

IV.- L'assemblée s'est vue remettre les documents suivants:

- i) Une copie du contrat de société à responsabilité limitée actuel de la Société;
- ii) Une copie du certificat de formation émis par le secrétaire d'Etat du Delaware concernant la Société;
- iii) Une copie des résolutions de l'Associé Unique de la Société prises dans l'Etat du Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, le 6 juillet 2010;
- iv) Un bilan intérimaire de la Société à la date du 7 juillet 2010 et une déclaration de valeur à la date du 8 juillet 2010.

Tous les documents mentionnés ci-dessus ont été paraphés «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront attachés au présent acte pour être introduit avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Suite à l'approbation de ce qui précède, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution:*

L'Associé Unique décide de renoncer à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère être valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite à l'assemblée a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

L'Associé Unique décide de reconnaître et confirmer la résolution de l'Associé Unique de la Société datée du 6 juillet 2010 décidant de transférer le siège social et le siège effectif de d'administration et de contrôle de la Société du 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique au Grand-Duché de Luxembourg (le «Transfert»).

L'Associé Unique confirme que le siège social et le siège effectif de d'administration et de contrôle est situé au 16 avenue Pasteur, L2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet à compter de la date des présentes.

*Troisième résolution:*

L'Associé Unique décide que la Société, actuellement constituée en tant que société à responsabilité limitée du Delaware, adopte la forme d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise afin de continuer au Grand-Duché de Luxembourg. En conséquence du Transfert, la Société acquerra la nationalité luxembourgeoise.

*Quatrième résolution:*

L'Associé Unique décide de refondre entièrement les statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec ceux d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise tel qu'exposés ci-dessous:

**«Dénomination - Objet - Siège social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société Burndy Americas International Holdings LLC, une société à responsabilité limitée préalablement constituée selon le droit du Delaware, est ici convertie en une société à responsabilité limitée (la "Société"), régie par les présents statuts (les «Statuts») et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi»), notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

**Art. 2.** La dénomination de la société est «Burndy International Holdings S.à r.l.».

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères; d'acquérir par voie de participations, d'apports, de souscriptions, de prises fermes ou d'options d'achats, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences, et autres droits réels, droits personnels et intérêts comme la Société le jugera utile, et de manière générale de les détenir, les gérer, les développer, les vendre et d'en disposer, en tout ou en partie, pour le prix que la Société jurera adapté, et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant; de conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société, ou ladite société holding, filiale ou toute société appartenant au même groupe de sociétés, dans laquelle la Société détient des participations financières directes ou indirectes tout concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de la Ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de toute personne intéressée par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les

actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux déclarations financières et aux décisions des assemblées des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à 75.201.000 USD (soixantequinze millions deux cent un mille dollars américains) représenté par 75.201 (soixante-quinze mille deux cent une) parts sociales d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille dollars américains) chacune.

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un nombre de droit de vote proportionnel à sa participation.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un/des tiers nonassocié(s) ne peut être effectuée sans l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales s'appliqueront.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas), adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion du capital social ou de la classe des parts sociales concernées représentés par leurs parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégories B. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas obligatoirement associés de la Société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné(s) en tant que gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B et sa/leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut périodiquement subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance ou le seul gérant (selon le cas) détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Au commencement de chaque réunion du conseil de gérance, les gérants désigneront parmi les membres du conseil de gérance un président qui en cas d'égalité de voix, n'aura pas de voix prépondérante. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 (deux) jours avant la date prévue pour cette réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites à chaque gérant oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisés précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Les gérants du conseil de gérance peuvent assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment, à condition qu'à aucun moment une majorité des gérants participant à la réunion ne soit localisée dans le même pays étranger.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité des gérants est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés sous réserve qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B approuvent ses résolutions.

Les délibérations du conseil de gérance seront transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans de tels cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques, ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant que représentant de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

### Assemblée générale des associés

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas une assemblée générale est tenue à Luxembourg dans les six mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à la date spécifiée dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sera faite conformément à la Loi et sera adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou sur première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats conclus entre l'/les associé(s) et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des propriétés de la Société avec ses dettes et passifs avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements ainsi que les dettes du/des gérant(s), du/des commissaire(s) (s'il en existe) et du/des associé(s) envers la société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) aux comptes pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas), parmi les membres de l'«Institut des réviseurs d'entreprises».

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel que augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil de dix pour cent.

L'assemblée générale des associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent à titre de dividendes ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance ou le



gérant unique (selon le cas), desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas), peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés, avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois quarts du capital social, devra désigner un ou plusieurs liquidateur(s), personne(s) physique(s) ou morale(s), et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du/des liquidateur(s) et sa/leur rémunération.

La liquidation de la Société terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.»

#### *Cinquième résolution:*

L'Associé Unique prend note que la description et la consistance du patrimoine de la Société résulte d'un bilan provisoire appuyé par une déclaration de valeur qui ont été produits devant le notaire à la date qu'entête des présentes.

Une copie du bilan provisoire, paraphée «ne varietur» par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée au même moment.

L'Associé Unique déclare que tout le patrimoine de la Société, sans limitation, demeure la propriété dans son entièreté de la Société, laquelle continue d'être propriétaire de tout l'actif et continue d'être tenue par tous les engagements et responsabilités.

L'Associé Unique déclare que la valeur totale du patrimoine de la Société est au moins égale à 75.201.000 USD (soixante-quinze millions deux cent un mille dollars américains).

#### *Sixième résolution:*

L'Associé Unique décide de reconnaître la démission de (i) Timothy H. Powers, (ii) Richard W. Davies, (iii) James H. Biggart, (iv) Wayne A. Cable, (v) John F. Mulvihill, (vi) Megan C. Preneta, (vii) Gary Amato et (viii) Rodd Ruland de leur mandat de membres du directoire de la Société, tous avec effet à compter de la date du présent qu'entête des présentes et de les décharger complètement de l'accomplissement de leur mandat de gérant et membre du directoire de la Société à compter de leur nomination jusqu'à la date qu'entête des présentes.

#### *Septième résolution:*

L'Associé Unique décide d'approuver la nomination de (i) Aidan Foley, ayant son adresse professionnelle au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie A et (ii) Wayne Cable, ayant son adresse professionnelle au 40 Waterview Drive, Shelton, CT 06484, États-Unis d'Amérique, et (iii) Megan Preneta, ayant son adresse professionnelle au 40 Waterview Drive, Shelton, CT 06484, États-Unis d'Amérique en tant que nouveaux gérants de catégorie B de la Société, avec effet à compter de la date qu'entête des présentes et pour une durée indéterminée.

#### *Huitième résolution:*

L'Associé Unique décide d'approuver la réduction du capital social de la Société d'un montant de 53.700.000 USD (cinquante-trois millions sept cent mille dollars américains), afin de le réduire de son montant actuel de 75.201.000 USD (soixante-quinze millions deux cent un mille dollars américains) à un montant de 21.501.000 USD (vingt-et-un millions cinq cent un mille dollars américains), par l'annulation de 53.700 (cinquante-trois mille sept cent) parts sociales.

Il est ensuite décidé que le montant de la réduction de capital devant être remboursé à l'Associé Unique de la Société sera satisfait à la date du présent acte par le transfert à l'Associé Unique de toutes les parts sociales détenues par la Société dans Burndy Canada Inc., une société fédérale canadienne, ayant son adresse d'affaires au 61 Amber Street, Markham, Ontario, L3R 6G3, Canada, qui a été évaluée à 53.700.000 USD (cinquante-trois millions sept cent mille dollars américains), en conformité avec la valeur nette de l'actif de Burndy Canada Inc. reflétée dans les états financiers provisoires datées du 7 juillet 2010.

En conséquence de la réduction de capital, l'actionnariat de la Société se compose désormais de:

- Wepawaug Canada Corp., précité: 21.501 (vingt-et-un mille cinq cent une) parts sociales.



*Neuvième résolution:*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 8, premier alinéa, des statuts de la Société, de sorte qu'il doit désormais être lu comme suit: «Le capital social de la Société est établi à 21.501.000 USD (vingt et un millions cinq cent un mille dollars américains), représenté par 21.501 (vingt-et-un mille cinq cent une) parts sociales avec une valeur nominale de 1.000 USD (mille dollars américains) chacune.»

*Estimation des coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge relativement au présent acte ont été estimés à environ sept mille euros (€ 7.000,-).

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé par le notaire soussigné à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des personnes comparantes ci-dessus le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire, ladite personne signa avec nous, le Notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2010. Relation: EAC/2010/8426. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010106970/678.

(100120914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2010.

**SI PO LE MOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.780.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 16 juillet 2010*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. M. Vincent TUCCI, administrateur de sociétés, né à Moyeuve-Grande (France), le 26 juillet 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

3. M. Xavier SOULARD a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SI PO LE MOS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010100118/18.

(100112043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

**Thamini S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Thamini S.A.).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 154.261.

L'an deux mille dix, le treize juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Thamini S.A.», avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 juin 2010, non encore publié au Mémorial, Recueil Spécial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Johan WOUTERS, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, qui assume également la fonction de scrutateur.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Camille MERNIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

- 1) Transformation de la forme juridique de la Société en société à responsabilité limitée.
- 2) Refonte des statuts.
- 3) Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire.
- 4) Nominations statutaires.
- 5) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide de transformer conformément à la faculté prévue à l'article 3 de la loi sur les sociétés commerciales la Société en société à responsabilité limitée sans changement de la personnalité juridique de la Société.

Les trois cent dix (310) actions de la Société seront échangées contre trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100.- (cent euros) chacune attribuées à l'associé unique la société Vested S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B.102.962, avec siège social au 22 rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale en Thamini S.à r.l. et de procéder à une refonte complète des statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet principal le commerce de produits informatiques et la fourniture de toutes prestations de services de mise à disposition, d'assistance, de formation et de conseil en matière de produits informatiques.

La société pourra acquérir des participations sous quelle forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et assurer l'administration, la gestion et le marketing de ces sociétés.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

En général, elle pourra faire toutes opérations et prendre toutes mesures se rapportant directement ou indirectement à son objet social et qu'elle jugera utiles dans l'accomplissement de son objet social.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "Thamini S.à r.l.»

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EURO (31.000.- EUR) représenté par TROIS CENT DIX (310) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EURO (100.-EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 12.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique, ou lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués sur décision du conseil de gérance.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs actuels et leur donne décharge et nomme en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Monsieur Johan WOUTERS, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, né à Kapellen (Belgique), le 2 août 1965.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: J. WOUTERS, C. MERNIER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2010. Relation: LAC/2010/31999. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100131/115.

(100112446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

**Ufilux S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 9.813.

Les administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, KOFFOUR S.A., société anonyme, VALON S.A., société anonyme, ainsi que le commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, se sont démis de leurs fonctions le 26 juillet 2010.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Pour *UFILUX S.A. HOLDING*

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Isabelle Maréchal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2010100141/16.

(100112290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Bureau d'Etudes Rausch & Associés, Ingénieurs-Conseils Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.

R.C.S. Luxembourg B 92.102.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22.07.2010.

Fiduciaire interrégionale s.a

*FIDUCIAIRE COMPTABLE*

Signature

Référence de publication: 2010100216/13.

(100110976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Unsworth & Associates S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 73.222.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010*

Il a été décidé:

De nommer avec une durée de mandat indéterminée, avec la fonction de Gérant de la Société

- Monsieur Arthur James UNSWORTH, né 19 avril 1933 à Moncton au Canada, résisant à 13, Höfjiweg à CH-7250 Klosters, Suisse en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Il en résulte de la résolution prise ci-dessus que le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

1. Monsieur James Bradley UNSWORTH
2. Monsieur Kuy Ly ANG
3. Monsieur Arthur James UNSWORTH

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010100144/18.

(100112448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Vega Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 95.340.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 6 juillet 2010, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2010, LAC/2010/30635, aux droits de soixante-quinze euros (75.-EUR), que la société "VEGA INVESTMENTS S.à r.l.", (en liquidation volontaire), R.C.S Luxembourg Numéro B95340 ayant son siège social à L-1855 Luxembourg au 46a, Avenue J.F. Kennedy, constituée par acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 977 du 23 septembre 2003,

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) à de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, à l'adresse suivante: 46A, Avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100149/21.

(100112422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Bridinvest S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 61.864.

—  
Il est à noter que l'adresse professionnelle de l'administrateur Monsieur Gérald Calame est dorénavant la suivante: 16, rue de Hesse, CH-1204 Geneva (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2010.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010100214/15.

(100111329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Özaltin Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 125.789.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010100157/10.

(100112585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**eleX alpha S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.681.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 6 juillet 2010*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, au 9B boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 9 juillet 2010.

A Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010100183/14.

(100111667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Albion Alternative Event Driven Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.298.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2010*

Réviseur d'Entreprises

Reconduction du mandat de Ernst & Young.

Le mandat est accordé pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Administrateurs

Reconduction du mandat des administrateurs.

Le mandat des administrateurs est accordé pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 13 juillet 2010.

ABN AMRO Fund Services (Luxembourg) Sàrl

Signature

Par délégation

Référence de publication: 2010100185/22.

(100111721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Allemanic Retail S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 131.835.

—  
*Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 31 mars 2010*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Edward Finnarr O'Connell, né le 4 mars 1970 à Dublin, Irlande, avec adresse professionnelle au 9, Merrion Square, Dublin 2, Irlande, Administrateur de type A de la société, et ce avec effet immédiat et pour une durée de 5 ans.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Andreia Machado.

Référence de publication: 2010100186/14.

(100111559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Ben Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Apax Maple 2 Sàrl).**

**Capital social: USD 603.796.449,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.417.

—  
In the year two thousand and ten, on the twelfth day of the month of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

1) Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

hereby represented by Mr. Pawel Hermelinski, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

2) Apax US VII, L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

hereby represented by Mr. Pawel Hermelinski, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the shareholders (the "Shareholders") representing the entire share capital of Ben Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under Luxembourg law, with a share capital of thirty million five hundred eighty-nine thousand one hundred forty-seven United States Dollars (USD 30,589,147.-) and its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés) under number B 125.417, incorporated by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 19 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 959 dated 24 May 2007, page 46023 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended by a deed of the undersigned notary, on 17 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1776 dated 15 September 2009, page 85241.

IV. The Articles have been further amended by a deed of the undersigned notary, on 24 August 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1940 dated 6 October 2009, page 93087 and for the last time by a deed of the undersigned notary, on 12 October 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2279 dated 20 November 2009, page 109357.

V. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of five hundred seventy-three million two hundred and seven thousand three hundred and two United States Dollars (USD 573,207,302.-) so as to raise it from its current amount of thirty million five hundred eighty-nine thousand one hundred forty-seven United States Dollars (USD 30,589,147.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-two (3,396,832) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares") representing a total of thirty million five hundred eighty-nine thousand one hundred forty-seven (30,589,147) shares of a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to an amount of six hundred and three million seven hundred and ninety-six thousand four hundred and forty-nine United States Dollars (USD 603,796,449.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) Ordinary Shares and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class A Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class B Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class C Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class D Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class E Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class F Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class G Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class H Preferred Shares and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and fifty-eight (67,086,558) Class I Preferred Shares, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each through the issue, of sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class A Preferred Shares, sixty-three



million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class B Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class C Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class D Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class E Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class F Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class G Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class H Preferred Shares and sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand seven hundred and twenty-six (63,689,726) new Class I Preferred Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares;

2. Accept the subscription and full payment through (i) conversion into share capital of the share premium of the Company, (ii) contributions in kind, and (iii) contributions in cash, of the newly issued shares, together with share premium, by the current shareholders of the Company in the following amounts and proportions:

	Apax WW Nominees Ltd. (USD)	Apax US VII, L.P (USD)	Total (USD)
Class A Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class B Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class C Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class D Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class E Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class F Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class G Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class H Preferred shares . . . . .	59,231,420	4,458,277	63,689,697
Class I Preferred shares . . . . .	59,231,433	4,458,293	63,689,726
Share premium . . . . .	1.57	1.76	3.33
Total . . . . .	533,082,794.57	40,124,510.76	573,207,305.33

3. To amend article 6.1 of the Articles;

4. Miscellaneous.

VI. The appearing parties have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders RESOLVE to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred seventy-three million two hundred and seven thousand three hundred and two United States Dollars (USD 573,207,302.-) so as to raise it from its current amount of thirty million five hundred eighty-nine thousand one hundred forty-seven United States Dollars (USD 30,589,147.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-six (3,396,836) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and three million three hundred ninety-six thousand eight hundred thirty-two (3,396,832) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares") representing a total of thirty million five hundred eighty-nine thousand one hundred fortyseven (30,589,147) shares of a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to an amount of six hundred and three million seven hundred and ninety-six thousand four hundred and forty-nine United States Dollars (USD 603,796,449.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) Ordinary Shares and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class A Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class B Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class C Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class D Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class E Preferred Shares, sixtyseven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class F Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) Class G Preferred Shares, sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533)

Class H Preferred Shares and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and fifty-eight (67,086,558) Class I Preferred Shares, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each through the issue of sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class A Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class B Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class C Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class D Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class E Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class F Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class G Preferred Shares, sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand six hundred and ninety-seven (63,689,697) new Class H Preferred Shares and sixty-three million six hundred and eighty-nine thousand seven hundred and twenty-six (63,689,726) new Class I Preferred Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

*Second resolution*

The Shareholders RESOLVE to accept the subscription and full payment of the newly issued shares as follows:

*Subscription - Payment*

I - There now appears Mr. Pawel Hermelinski, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Apax WW Nominees Ltd., prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, initialled "ne varietur" by the appearing party and that will also remain annexed to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Apax WW Nominees Ltd., prenamed, for fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class A Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class B Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class C Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class D Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class E Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class F Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class G Preferred Shares, fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and twenty (59,231,420) new Class H Preferred Shares and fifty-nine million two hundred and thirty-one thousand four hundred and thirtythree (59,231,433) new Class I Preferred Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by way of: (i) conversion into share capital of the share premium of the Company for an amount of two hundred and fifty-five million eight hundred and eighty-three thousand five hundred and seventy United States Dollars (USD 255,883,570.-), (ii) a contribution in kind consisting of a certain and liquid receivable having a total value of one hundred and ninety-one million six hundred and twenty-five thousand five hundred and twenty-seven United States Dollars and sixty-six Cents (USD 191,625,527.66), and (iii) a contribution in cash of eighty-five million five hundred and seventythree thousand six hundred and ninety-six United States Dollars and ninety-one Cents (USD 85,573,696.91), for an aggregate value of five hundred and thirty-three million eighty-two thousand seven hundred and ninety-four United States Dollars and fifty-seven Cents (USD 533,082,794.57).

The person appearing declares that such newly issued shares to Apax WW Nominees Ltd., prenamed, have been entirely paid up at nominal value, together with share premium of one United States Dollar and fifty-seven Cents (USD 1.57), through:

- the conversion into share capital of the share premium of the Company for an amount of two hundred and fifty-five million eight hundred and eighty-three thousand five hundred and seventy United States Dollars (USD 255,883,570.-), as appears from the balance sheet of the Company as at 30 June 2010;

- the transfer of ownership of the above mentioned receivable to the Company for an amount of one hundred and ninety-one million six hundred and twenty-five thousand five hundred and twenty-seven United States Dollars and sixty-six Cents (USD 191,625,527.66); and

- the contribution in cash of eighty-five million five hundred and seventy-three thousand six hundred and ninety-six United States Dollars and ninety-one Cents (USD 85,573,696.91) so that such amount is from now on at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

II - There now appears Mr. Pawel Hermelinski, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Apax US VII, L.P., prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, initialled "ne varietur" by the appearing party and that will also remain annexed to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Apax US VII, L.P., prenamed, for four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class A Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class B Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class C Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class D Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class E Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class F Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class G Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class H Preferred Shares and four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class I Preferred Shares, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

Class E Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class F Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class G Preferred Shares, four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,458,277) new Class H Preferred Shares and four million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and ninety-three (4,458,293) new Class I Preferred Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by way of: (i) conversion into share capital of the share premium of the Company for an amount of nineteen million two hundred and sixty thousand and fifty-three United States Dollars (USD 19,260,053.-), (ii) a contribution in kind consisting of a certain and liquid receivable having a total value of fourteen million four hundred and twenty-three thousand four hundred and twenty-six United States Dollars and eighty-one Cents (USD 14,423,426.81), and (iii) a contribution in cash of six million four hundred and forty-one thousand and thirty United States Dollars and ninety-five Cents (USD 6,441,030.95), for an aggregate value of forty million and one hundred and twenty-four thousand five hundred and ten United States Dollars and seventy-six Cents (USD 40,124,510.76).

The person appearing declares that such newly issued shares to Apax US IV, L.P., prenamed, have been entirely paid up at nominal value, together with share premium of one United States Dollar and seventy-six Cents USD (USD 1.76), through:

- the conversion into share capital of the share premium of the Company for an amount of nineteen million two hundred and sixty thousand and fifty-three United States Dollars (USD 19,260,053.-), as appears from the balance sheet of the Company as at 30 June 2010;

- the transfer of ownership of the above mentioned receivable to the Company for an amount of fourteen million four hundred and twenty-three thousand four hundred and twenty-six United States Dollars and eighty-one Cents (USD 14,423,426.81); and

- the contribution in cash of six million four hundred and forty-one thousand and thirty United States Dollars and ninety-five Cents (USD 6,441,030.95) so that such amount is from now on at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Further to such share capital increase of the Company, the shares of the Company shall be held as follows:

	Apax WW Nominees Ltd.	Apax US VII, L.P.	Total
Ordinary shares . . . . .	16,393	1,234	17,627
Class A Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class B Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class C Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class D Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class E Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class F Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class G Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class H Preferred shares . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class I Preferred shares . . . . .	62,390,490	4,696,068	67,086,558
Total . . . . .	561,530,699	42,265,750	603,796,449

#### *Third resolution*

The Shareholders RESOLVE to amend Article 6.1 of the Articles so as to reflect the above resolutions and which shall forthwith read as follows:

“ **6.1. Subscribed share capital.** The Company's share capital is fixed at six hundred and three million seven hundred and ninety-six thousand four hundred and forty-nine United States Dollars (USD 603,796,449.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and fifty-eight (67,086,558) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares") representing a total of six hundred

and three million seven hundred and ninety-six thousand four hundred and forty-nine (603,796,449) shares of a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a "Share" or the "Shares".

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a onemember company (société unipersonnelle) in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately six thousand seven hundred euro (€ 6,700.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le douzième jour du mois de juillet.

Devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1) Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représentée par M<sup>e</sup> Pawel Hermelinski, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2) Apax US VII, L.P., une limited partnership exemptée, constituée sous les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman,

ici représentée par M<sup>e</sup> Pawel Hermelinski, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

I. Ces procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises à l'enregistrement.

II. Les parties comparantes déclarent qu'elles sont les associés (les "Associés") représentant l'intégralité du capital social de Ben Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Luxembourg, ayant un capital social de trente millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-sept dollars américains (USD 30.589.147,-) et son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.417, constituée suivant acte de Maître Jacques Delvaux, notaire résident à Luxembourg, du 19 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 959 daté du 24 mai 2007, page 46023 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant du 17 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1776 daté du 15 septembre 2009, page 85241.

IV. Les Statuts ont été modifiés une nouvelle fois suivant acte du notaire instrumentant du 24 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1940 daté du 6 octobre 2009, page 93087 et pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentant du 12 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2279 daté du 20 novembre 2009, page 109357.

V. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, ayant reconnu être parfaitement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cent soixante-treize millions deux cent sept mille trois cent deux dollars américains (USD 573.207.302,-) pour le porter de son montant actuel de trente millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-sept dollars américains (USD 30.589.147,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe A (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe A"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe B (les

"Parts Sociales Privilégiées de Classe B"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe C (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe C"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe D (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe D"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe E (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe E"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe F (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe F"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe G (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe G"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe H (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe H") et trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-deux (3.396.832) parts sociales privilégiées de classe I (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe I" et, ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe D, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G et les Parts Sociales Privilégiées de Classe H, les "Parts Sociales Privilégiées"), représentant un total de trente millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-sept (30.589.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, à un montant de six cent trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quarante-neuf dollars américains (USD 603.8796.449,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) Parts Sociales Ordinaires, et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe A, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe B, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe C, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe D, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe E, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe F, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe G, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe H et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit (67.086.558) Parts Sociales Privilégiées de Classe I, toutes ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par l'émission de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe A, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe B, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe C, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe D, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe E, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe F, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe G, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe H, et de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille sept cent vingt-six (63.689.726) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe I, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, et ayant les mêmes droits et privilèges que ceux conférés aux parts sociales existantes.

2. Acceptation de la souscription et de la libération intégrale par (i) la conversion de la prime d'émission de la Société en capital social, (ii) les contributions en nature et les (iii) les contributions en numéraire des nouvelles parts sociales émises, avec paiement d'une prime d'émission, par les associés existants de la Société pour les montants et les proportions suivants:

	Apax WW Nominees Ltd. (USD)	Apax US VII, L.P (USD)	Total (USD)
Parts Sociales Privilégiées de Classe A . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe B . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe C . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe D . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe E . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe F . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe G . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe H . . . . .	59.231.420	4.458.277	63.689.697
Parts Sociales Privilégiées de Classe I . . . . .	59.231.433	4.458.293	63.689.726
Prime d'émission . . . . .	1,57	1,76	3,33
Total . . . . .	533.082.794,57	40.124.510,76	573.207.305,33

3. Modification subséquente de l'article 6.1 des Statuts;

4. Divers;

VI. Les parties comparantes ont requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:



### *Première résolution*

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cent soixante-treize millions deux cent sept mille trois cent deux dollars américains (USD 573.207.302,-) pour le porter de son montant actuel de trente millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-sept dollars américains (USD 30.589.147,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe A (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe A"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe B (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe B"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe C (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe C"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe D (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe D"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe E (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe E"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe F (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe F"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe G (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe G"), trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six (3.396.836) parts sociales privilégiées de classe H (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe H") et trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-deux (3.396.832) parts sociales privilégiées de classe I (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe I" et, ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe D, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G et les Parts Sociales Privilégiées de Classe H, les "Parts Sociales Privilégiées"), représentant un total de trente millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-sept (30.589.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, à un montant de six cent trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quarante-neuf dollars américains (USD 603.8796.449,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) Parts Sociales Ordinaires et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe A, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe B, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe C, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe D, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe E, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe F, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe G, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe H et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit (67.086.558) Parts Sociales Privilégiées de Classe I, toutes ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par l'émission de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe A, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe B, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe C, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe D, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe E, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe F, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe G, de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (63.689.697) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe H, et de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille sept cent vingt-six (63.689.726) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe I, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, et ayant les mêmes droits et privilèges que ceux conférés aux parts sociales existantes.

### *Deuxième résolution*

Les Associés DECIDENT d'accepter les suscriptions et la libération intégrale des actions nouvellement émises telles que suit:

#### *Souscription - Payment*

I - Intervient alors M<sup>e</sup> Pawel Hermelinski, précité, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Apax WW Nominees Ltd., précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, paraphée "ne varietur" par le comparant et qui restera pareillement annexée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Apax WW Nominees Ltd., précitée, à cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe A, cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe B, cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe C, cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe D, cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe E, cinquante-

neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe F, cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe G, cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent vingt (59.231.420) Parts Sociales Privilégiées de Classe H et cinquante-neuf millions deux cent trente et un mille quatre cent trente-trois (59.231.433) Parts Sociales Privilégiées de Classe I, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par (i) la conversion de la prime d'émission de la Société d'un montant de deux cent cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-trois mille et cinq cent soixante-dix dollars américains (USD 255.883.570) en capital social, (ii) un apport en nature constitué d'une créance certaine et liquide d'une valeur totale de cent quatre-vingt-onze millions six cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-sept dollars américains et soixante-six cents (USD 191.625.527,66) et (iii) un apport numéraire de quatre-vingt-cinq millions cinq cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt size dollars américains et quatre-vingt-onze cents (USD 85.573.696,91), pour une valeur totale de cinq cent trente-trois millions quatre-vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-quatorze dollars américains et cinquante-sept cents (USD 533.082.794,57).

Le comparant déclare que ces nouvelles parts sociales émises à Apax WW Nominees Ltd., précitée, ont été libérées entièrement à leur valeur nominale avec paiement d'une prime d'émission de un dollar américain et cinquante-sept cents (USD 1,57) par:

- la conversion de la prime d'émission de la Société d'un montant de deux cent cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-trois mille et cinq cent soixante-dix dollars américains (USD 255.883.570,-) en capital social, telle qu'elle apparaît au bilan de la Société au 30 juin 2010;

- le transfert de propriété de la créance susmentionnée à la Société pour un montant de cent quatre-vingt-onze millions six cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-sept dollars américains et soixante-six cents (USD 191.625.527,66); et

- l'apport en numéraire de quatre-vingt-cinq millions cinq cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-seize dollars américains et quatre-vingt-onze cents (USD 85.573.696,91) si bien que ce montant est désormais à la disposition de la Société, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentant.

Il - Intervient ensuite Me Pawel Hermelinski, précité, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Apax US VII, LP., précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, paraphée "ne varietur" par le comparant et qui restera pareillement annexée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Apax US VII, LP., précitée, à quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe A, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixantedix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe B, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe C, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe D, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe E, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe F, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixantedix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe G, quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.458.277) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe H et quatre millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-treize (4.458.293) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe I, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par (i) la conversion de la prime d'émission de la Société d'un montant de dix-neuf millions deux cent soixante mille cinquante-trois dollars américains (USD 19.260.053,-) en capital social, (ii) un apport en nature constitué d'une créance certaine et liquide d'une valeur totale de quatorze millions quatre cent vingt-trois mille quatre cent vingt-six dollars américains et quatre-vingtun cent (USD 14.423.426,81) et (iii) un apport numéraire de six millions quatre cent quarante-et-un mille trente dollars américains et quatre-vingt cents (USD 6.441.030,90), pour une valeur totale de quarante millions cent vingt-quatre mille cinq cent dix dollars américains et soixante-seize cents (USD 40.124.510,76).

Le comparant déclare que ces nouvelles parts sociales émises à Apax US IV, L.P., précitée, ont été libérées entièrement à leur valeur nominale avec paiement d'une prime d'émission de un dollar américain et soixante-seize cents (USD 1,76) par:

- la conversion de la prime d'émission de la Société d'un montant de dix-neuf millions deux cent soixante mille cinquante-trois dollars américains (USD 19.260.053,-) en capital social, telle qu'elle apparaît au bilan de la Société au 30 juin 2010;

- le transfert de propriété de la créance susmentionnée à la Société pour un montant de quatorze millions quatre cent vingt-trois mille quatre cent vingt-six dollars américains et quatre-vingtun cents (USD 14.423.426,81); et

- l'apport en numéraire de six millions quatre cent quarante-et-un mille trente dollars américains et quatre-vingt-quinze cents (USD 6.441.030,95) si bien que ce montant est désormais à la disposition de la Société, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentant.

Suite à cette augmentation de capital de la Société, les parts sociales de la Société sont détenues de la façon suivante:

	Apax WW Nominees Ltd.	Apax US VII, L.P	Total
Parts Sociales Ordinaires . . . . .	16.393	1.234	17.627



Parts Sociales Privilégiées de Classe A . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe B . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe C . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe D . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe E . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe F . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe G . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe H . . . . .	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Parts Sociales Privilégiées de Classe I . . . . .	62,390,490	4,696,068	67,086,558
Total . . . . .	561,530,699	42,265,750	603,769,449

### Troisième résolution

- Les Associés DECIDENT de modifier l'article 6.1 des Statuts pour refléter les résolutions ci-dessus et qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1. Capital social souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à six cent trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quarante-neuf dollars américains (USD 603.796.449,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe A (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe A"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe B (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe B, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe C (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe C"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe D (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe D"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe E (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe E"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe F (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe F"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe G (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe G"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe H (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe H") et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit (67.086.558) parts sociales privilégiées de classe I (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe I") et, ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe D, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G et les Parts Sociales Privilégiées de Classe H, les "Parts Sociales Privilégiées"), représentant un total de six cent trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quarante-neuf (603.796.449) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une «Part Sociale» ou les «Parts Sociales».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi; Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit.»

### Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ six mille sept cents euros (€ 6.700,-).

### Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Hermelinski, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juillet 2010. Relation: EAC/2010/8490. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010106965/534.

(100121097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2010.

---

**Aktiva S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 145.758.

—  
*Auszug des Protokolls der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 25. Juni 2010*

*„Erster Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Paul SUNNEN, wohnhaft in L-5333 Moutfort, 22, rue de Pleitränge, von seinem Mandat als Delegierter des Verwaltungsrates an."

*„Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig dem Verwaltungsrat die Ermächtigung zu erteilen, Herrn Ferdinand STEFFEN, wohnhaft in L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler, zum Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen. Sein Mandat soll mit seinem Mandat als Verwaltungsratsmitglied im Jahr 2014 enden.

Die Gesellschaft wird rechtsgültig durch die alleinige Unterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates oder eines Verwaltungsratsmitgliedes verpflichtet."

Grevenmacher, den 25. Juni 2010.

*Für gleichlautenden Auszug*

Ferdinand STEFFEN / Paul SUNNEN / Annette SUNNEN

*Vorsitzender / Stimmzähler / Schriftführer*

Référence de publication: 2010100192/21.

(100111098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Aktiva S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 145.758.

—  
*Auszug des Protokolls der Verwaltungsratsitzung vom 25. Juni 2010*

„Gemäss der Ermächtigung durch die Generalversammlung beschliesst der Verwaltungsrat einstimmig Herrn Ferdinand STEFFEN, wohnhaft in L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler, zum Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen. Sein Mandat endet mit seinem Mandat als Verwaltungsratsmitglied im Jahr 2014.

Die Gesellschaft wird rechtsgültig durch die alleinige Unterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates oder eines Verwaltungsratsmitgliedes verpflichtet."

Grevenmacher, den 25. Juni 2010.

*Für gleichlautenden Auszug*

Ferdinand STEFFEN / Paul SUNNEN / Annette SUNNEN

Référence de publication: 2010100193/16.

(100111098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**B.O.L. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.

R.C.S. Luxembourg B 70.619.

—  
*Extrait procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 avril 2010*

*Résolutions*

Les mandats de Messieurs Raymond Roqueplo et Carlo Thiel sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Jean-François Roqueplo est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016.

Account & Management Fiduciaire SA, libérée de la tâche de commissaire aux comptes. C'est Monsieur Patrick Vanden Berghe, rue de la Chapelle 4 à L - 9656 HARLANGE qui est mandaté pour commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016.

Patrick Vanden Berghe.

Référence de publication: 2010100203/17.

(100111640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

**Alpha Topo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.

R.C.S. Luxembourg B 99.540.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22.07.2010.

Fiduciaire interrégionale s.a

*Fiduciaire comptable*

14, Hauptstrooss - L-8720 Rippweiler

Signature

Référence de publication: 2010100194/14.

(100110982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

**Comgest Asia, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 43.621.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 mars 2010*

En date du 25 mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Chakara Sisowath, de Monsieur Jean-François Canton, de Monsieur Laurent Dobler, de Monsieur Wedig von Gaudecker et de Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010100229/16.

(100111488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

**Miroiterie Origer S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 92.678.

L'an deux mil dix, le huit juillet,

Pardevant Maître Karine Reuter, notaire de résidence à Redange/Attert (Grand Duché de Luxembourg),

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de la société anonyme

MIROITERIE ORIGER S.A.

une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-9116 Schieren, Zone Industrielle,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.678,

constituée suivant acte reçu par Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 9 octobre 1990, publié au Mémorial C numéro 99 du 4 mars 1991,

dont le capital social est de deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,-EUR), représenté par mille cent vingt (1.120) actions de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Brigitte Gruber, demeurant à Birtrange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Raoul Origer, demeurant à Birtrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Helena RAMOS, demeurant professionnellement à Redange.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation aux formalités de convocation.
  2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (470.000.-) de manière à porter le capital social de la Société à EUR SEPT CENT CINQUANTE MILLE (750.000.-euros) le tout sans émission d'actions nouvelles, mais avec augmentation de la valeur des actions actuellement émises
  3. Intervention, souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.
  4. Décision de supprimer la valeur nominale des actions
  5. Modification consécutive de l'article 3 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital mentionnée sous les points 2. et 3. ci-dessus.
  6. Modification du registre des actions sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions sociales nouvellement émises dans le registre des actions sociales de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant.
  7. Divers
- II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.
- III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.
- IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'actionnaire unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter et procède à l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (470.000.-) de manière à porter le capital social de la Société à EUR SEPT CENT CINQUANTE MILLE (750.000.-euros) le tout sans émission d'actions nouvelles, mais avec augmentation de la valeur des actions actuellement émises, et ce par incorporation de réserves. Cette augmentation se fera par les actionnaires actuellement existants et ce au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital mentionnée sous la deuxième résolution ci-dessus et ce suivant l'intervention comme suit:

*Intervention - Souscription - Libération*

Les parties comparantes-intervenantes ci-après qualifiées déclarent intervenir aux présentes et déclarent être actionnaires de la société dont question comme suit:

Madame Brigitte ORIGER-GRUBER est pleine propriétaire de 344 actions et usufruitière de 368 actions

Monsieur Raoul ORIGER est plein propriétaire de 388 actions et nue-propriétaire de 368 actions

Monsieur Georges ORIGER est plein propriétaire de 20 actions.

Les parties ainsi intervenantes déclarent par les présentes souscrire à l'augmentation de capital ci-avant décrit et ce proportionnellement au nombre d'actions actuellement détenues par elles, le tout moyennant augmentation de la valeur nominale de chaque action et sans émission d'actions nouvelles.

La libération de cette augmentation de capital se fait moyennant un apport en nature, à savoir moyennant l'intégration du report de bénéfices et de réserves au capital social actuel.

Cet apport en nature a fait l'objet d'une attestation délivrée par Monsieur le Reviseur d'Entreprises, Monsieur Yves WALLERS, demeurant professionnellement à L-9003 ETTTELBRUCK, 45 Avenue JF Kennedy, et laquelle attestation retient que:

"Nous pouvons certifier que la valeur des réserves et résultats reportés de la société MIROITERIE ORIGER S.A. dont le siège est établi à L-9122 SCHIEREN, Zone Industrielle s'élève au 31 décembre 2009 à 676.590,13.- euros. Nous nous sommes assurés sur base d'une situation comptable au 30 avril 2010 que ce report de bénéfice et réserves existent toujours à cette date, de façon que la somme de 470.000,00.- euros est disponible pour l'intégration au capital"

Par ailleurs, l'existence de ces réserves a été prouvée au notaire instrumentant par la production du bilan arrêté au 31 décembre 2009.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions sociales.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts afin de refléter les résolutions ci-dessus, de sorte que cet article aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750.000.- euros) représenté par mille cent vingt (1.120) actions sans valeur nominale, entièrement libéré et souscrit, les dites actions disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, le tout sous réserves des dispositions légales applicables."

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions sociales nouvellement émises dans le registre des actions sociales de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publications de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

*Estimation des frais*

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ deux mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Redange/Attert et à date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, elles ont signé le présent acte original avec nous, le notaire, le tout avec indication que Madame Brigitte ORIGER-GRUBER et Monsieur Raoul ORIGER ont signé le présent acte en date du 2 juillet 2010 à Redange/Attert, et Monsieur Georges ORIGER a signé le présent acte en date du 8 juillet 2010.

Signé: ORIGER, GRUBER, ORIGER, RAMOS, REUTER.

Enregistré à Redange/Attert, le 12 juillet 2010. Relation: RED/2010/899. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

*Le Receveur (signé): Kirsch.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 22 juillet 2010.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2010100504/105.

(100112074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, Société Coopérative.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R.C.S. Luxembourg B 8.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010100494/10.

(100112598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Maps-Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 69.299.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010100495/10.

(100112496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Linear System S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 153.599.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of July.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing at Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

AXA EXPANSION FUND II, a fonds commun de placement à risque represented by AXA Investment Managers Private Equity Europe, a company governed by French Law, having its registered office at 20, place Vendôme, 75001 Paris, France, and registered with the Register of Commerce and Companies of Paris under number 403 201 882 RCS Paris,

hereby represented by Maître Jennifer FERRAND, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Paris, on 15 July 2010.

The appearing is the sole shareholder of Linear System S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, whose registered office is at 6 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.599, incorporated following a deed of the undersigned notary of 2 June 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since its incorporation.

The appearing party has requested to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To increase the corporate capital by an amount of one hundred fifty-three thousand euro (EUR 153,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to one hundred eighty-four thousand euro (EUR 184,000.-).

2 To issue one hundred fifty-three thousand (153,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares by AXA EXPANSION FUND II and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.

4 To amend article 5 of the articles of incorporation in order to reflect the increase of the issued capital of the Company.

5 Miscellaneous.

The sole shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred fifty-three thousand euro (EUR 153,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to one hundred eighty-four thousand euro (EUR 184,000.-).

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to issue one hundred fifty-three thousand (153,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share having the same rights and privileges as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon has appeared Maître Jennifer FERRAND, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of AXA EXPANSION FUND II, prenamed, by virtue of a proxy given in Paris, on 15 July 2010 (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for one hundred fifty-three thousand (153,000) new shares having each a nominal value of one euro (EUR 1.-) and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

The amount of one hundred fifty-three thousand euro (EUR 153,000.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the sole shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the one hundred fifty-three thousand (153,000) new shares to the Subscriber.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

**" Art. 5. Issued Capital (first paragraph).** The issued capital of the Company is set at one hundred eighty-four thousand euro (EUR 184,000.-) divided into one hundred eighty-four thousand (184,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which have been fully paid-in."



## Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt juillet,

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

AXA EXPANSION FUND II, un fonds commun de placement à risque représenté par AXA Investment Managers Private Equity Europe, une société régie par le droit français, ayant son siège social au 20, place Vendôme, 75001 Paris, France, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 201 882 RCS Paris,

représentée par Maître Jennifer FERRAND, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée à Paris, le 15 juillet 2010.

Le comparant est l'associé unique de Linear System S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.599, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 2 juin 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

Le comparant a reconnu être pleinement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent cinquante-trois mille euros (EUR 153.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) à cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 184.000,-).

2 Émission de cent cinquante-trois mille (153.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles par AXA EXPANSION FUND II et acceptation de la libération intégrale de ces actions nouvelles par apport en espèces.

4 Modification de l'article 5 des statuts de manière à refléter l'augmentation du capital social de la Société.

5 Divers.

L'associé unique a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent cinquante-trois mille euros (EUR 153.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) à cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 184.000,-).

#### Deuxième résolution

L'associé unique a décidé d'émettre cent cinquante-trois mille (153.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

#### Souscription - Paiement

Ensuite Maître Jennifer FERRAND, prénommée, s'est présentée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de AXA EXPANSION FUND II, précité, en vertu d'une procuration donnée à Paris, le 15 juillet 2010 (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur a déclaré souscrire à cent cinquante-trois mille (153.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport en espèces.

Le montant de cent cinquante-trois mille euros (EUR 153.000,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'associé unique a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les cent cinquante-trois mille (153.000) actions nouvelles au Souscripteur.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 5, alinéa premier, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social (alinéa premier).** Le capital social de la Société est fixé à cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 184.000,-) divisé en cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, intégralement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à mille sept cents euros (EUR 1.700.-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Ferrand, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 20 juillet 2010. Relation: RED/2010/959. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 22 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100768/126.

(100112861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2010.

---

**World Wide Touristik S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 33.890.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 15 juillet 2010, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme WORLD WIDE TOURISTIK S.A., préqualifiée.

Ce même jugement a mis les frais à la charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME

Maître Fanny MAZEAUD (en remplacement de Monsieur Claude COLLARINI)

Référence de publication: 2010100570/18.

(100112516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Ymas International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 89.651.

—  
Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/7/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010100572/10.

(100112191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Zenaida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.430.

—  
EXTRAIT

Conformément à un contrat de cession de parts sociales en date du 17 juin 2010, les 125.000 (cent vingt-cinq mille) parts sociales de la Société ont été transférées par PARFISO S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 19 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 125133, à Jacinto Garreta Lozano, né le 21 juillet 1957 à Cerdanyola del Vallès, Espagne, domicilié à Plaça San Medir 6, 08290 Cerdanyola del Vallès, Espagne.

Depuis le 17 juin 2010, les 125.000 (cent vingt-cinq mille) parts sociales représentant 100% du capital social de la Société sont détenues par Jacinto Garreta Lozano.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Signature

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2010100573/20.

(100112146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Comgest Europe, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 40.576.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 mars 2010*

En date du 25 mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Chakara Sisowath, de Monsieur Jean-François Canton, de Monsieur Laurent Dobler, de Monsieur Wedig Von Gaudecker et de Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010100230/16.

(100111503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**BroadCom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6150 Altlinster, 7, rue de Junglinster.

R.C.S. Luxembourg B 121.091.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010100398/9.

(100112507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Consulting & Realization - Advertising & Cinema International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.

R.C.S. Luxembourg B 94.161.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 avril 2010**Résolutions*

Les mandats de Messieurs Olivier Godaert et Jean-François Roqueplo sont renouvelés pour la période de 2004 à 2010.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Stéphane Thiry, est renouvelé pour la période de 2004 à 2010.

Account & Management Fiduciaire SA, libérée de la tâche de commissaire aux comptes.

C'est Mr Patrick Vanden Berghe, rue de la Chapelle 4 à L - 9656 HARLANGE qui est mandaté pour commissaire aux comptes pour la période de 2004 à 2010.

Patrick Vanden Berghe.

Référence de publication: 2010100231/15.

(100111659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Consulting & Realization - Advertising & Cinema International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.

R.C.S. Luxembourg B 94.161.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 avril 2010*

*Résolutions*

Les mandats de Messieurs Olivier Godaert et Jean-François Roqueplo sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Stéphane Thiry, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016.

Account & Management Fiduciaire SA, libérée de la tâche de commissaire aux comptes.

C'est Mr Patrick Vanden Berghe, rue de la Chapelle 4 à L - 9656 HARLANGE qui est mandaté pour commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2016.

Patrick Vanden Berghe.

Référence de publication: 2010100232/17.

(100111659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Karal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 106.897.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 juillet 2010 à Luxembourg.*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de procéder pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2010 aux nominations suivantes:

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Antonio Porsia, Entrepreneur, résidant Via Poli 53, Rome, Italie, Administrateur "A";
- Monsieur Rolando Zorzi, Entrepreneur, résidant Via Gioberti 54, Rome, Italie, Administrateur "A";
- Monsieur Roberto De Luca, Administrateur de sociétés, résidant professionnellement 40 Avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, Administrateur "B";
- Madame Valérie Wesquy, Administrateur de sociétés, résidant professionnellement 3 rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg, Administrateur "B"

*Commissaire aux comptes*

Global Trust Advisors S.A., société ayant son siège social au 38, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010100298/22.

(100111639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Cool-Boules, S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 58, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 127.063.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2010100233/11.

(100110957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**C4U2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 111.875.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 05 juillet 2010.*

Il résulte du procès-verbal dudit conseil d'administration qu'à l'unanimité des voix, le conseil a pris les résolutions suivantes

1. Le conseil d'administration a accepté la démission de Monsieur Gustavo STRASSENER, demeurant professionnellement au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, du poste d'administrateur de la société;

2. Les administrateurs restants ont coopté Monsieur Graham DEW demeurant professionnellement au 63-65 Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration. Monsieur Graham DEW terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

C4U2 S.A.

Signatures

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010100234/21.

(100111681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Dominium Dortmund S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 272.200,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.729.

—  
*Extrait des Résolutions de l'Associé unique Du 31 mars 2010*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Edward Finnbar O'Connell, né le 4 mars 1970 à Dublin, Irlande, avec adresse professionnelle au 9, Merrion Square, Dublin 2, Irlande, Administrateur de type A de la société, et ce avec effet immédiat et pour une durée de 5 ans.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Andreia Machado.

Référence de publication: 2010100235/14.

(100111613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**Orbit Private Asset Management S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 255.000,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 112.851.

—  
Il résulte d'une résolution circulaire du conseil d'administration signée en date du 7 mai 2010 que

Suivant l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 7 mai 2010, il a été demandé au Conseil d'Administration de la Société ("le Conseil") de désigner le Président du Conseil d'Administration et les Administrateurs Délégués de la Société.

A ces fins, le Conseil a unanimement décidé:

- la nomination de M. Rolf SICKMAN comme Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée,  
- la nomination de M. Arnold BON (adresse privée: 2 rue Siggy Vue Letzebuerg L-1933 Luxembourg) et M. Gérard LAURENT (adresse privée: 13 Am Pratel L-5378 Uebersyren) comme Administrateurs Délégués en charge de la gestion journalière de la Société en accord avec l'article 11.4 des statuts de la Société;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
Le Conseil d'Administration  
Gérard Laurent / Arnold Bon  
Director / Director

Référence de publication: 2010100333/22.

(100111630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---

**GS Lux Debt Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 19.676,76.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 137.038.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1<sup>er</sup> juin 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Simon Cresswell comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1<sup>er</sup> juin 2010.
- la démission de Josephine Mortelliti comme gérant de la Société avec effet au 20 avril 2010.
- La nomination avec effet immédiat au 1<sup>er</sup> juin 2010 de Véronique Menard, née à Le Loroux-Bottereau (France) le 2 octobre 1973, et résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB - EC4A 2BB London, Royaume-Uni.
- La nomination avec effet immédiat au 1<sup>er</sup> juin 2010 de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010, composé comme suit:

- Gerard MEIJSEN
- Véronique MENARD
- Christophe CAHUZAC
- Maxime NINO
- Michael FURTH

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Maxime Nino  
*Manager*

Référence de publication: 2010101023/26.

(100112530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2010.

---

**Bioform International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.984.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 12 juillet 2010 de la société Bioform International S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Prolongation des mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

Manacor (Luxembourg) S.A. ayant pour adresse le 46A J.F Kennedy, 1855 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B9098 auprès du RCS du Luxembourg

Mutua (Luxembourg) S.A. ayant pour adresse le 46A J.F Kennedy, 1855 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B41471 auprès du RCS du Luxembourg

Fides (Luxembourg) S.A. ayant pour adresse le 46A J.F Kennedy, 1855 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B41469 auprès du RCS du Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
*Administrateur*

Référence de publication: 2010100210/20.

(100110999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

---